



# LE TRAIT d'UNION 974

ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE  
DES PALMES ACADÉMIQUES - SECTION DE LA RÉUNION



Décembre 2022

TDU N° 50

PROMOTION REUNION  
2020 - 2021 - 2022

**SPECIAL  
REMISE DES  
DÉCORATIONS  
2022**

Chers amis adhérents et sympathisants de l'AMOPA à La Réunion,

Ce vendredi 2 décembre avait lieu au Lycée Leconte de Lisle à St-Denis la traditionnelle et très solennelle Remise des Palmes Académiques, qui concernait cette année les Promotions du 1<sup>er</sup> Janvier et du 14 Juillet 2022, rejointes, eu égard au contexte sanitaire difficile de ces dernières années, par quelques récipiendaires empêchés de 2020 et 2021.

Après le discours de bienvenue du Proviseur Maurice Berne puis de la Présidente de l'AMOPA et les discours officiels louant les qualités et les engagements remarquables des personnels distingués, la traditionnelle « causerie de l'AMOPA », tenue cette année par Eric Laffargue, Inspecteur d'académie-Inspecteur pédagogique de Lettres, sur le thème de « De l'office et de l'ordre » fut d'un haut niveau de recherche et de réflexion et conquit le public attentif.

Les nommés et promus dans l'Ordre des Palmes Académiques reçurent ensuite leur décoration des mains de Madame Parvine Lacombe, Directrice de Cabinet, représentant Monsieur Jérôme Filippini, Préfet de la Réunion - retenu par une contrainte d'agenda non prévue - et de Madame Chantal Manès-Bonnisseau, Rectrice de l'Académie de la Réunion, en présence de Madame Fabiola Lagourde, Conseillère Départementale, Présidente de la Commission de la Jeunesse et de l'Insertion, représentant le Président Cyril Melchior.

Inspecteurs, chefs d'établissement, professeurs, secrétaires, conseillers principaux d'éducation, agents techniques, directeurs d'école, gestionnaires, ils étaient 54 à recevoir cette décoration, 47 au titre de Chevaliers, 7 au titre d'Officiers dans une parité presque parfaite (26 femmes, 28 hommes).

A la fin de la cérémonie, La Présidente de l'A.M.O.P.A.-Réunion tint à féliciter les nouveaux membres de l'Ordre des Palmes Académiques mais aussi à remercier les membres de l'association qui s'étaient investis dans la préparation de cette cérémonie, ainsi que le Proviseur du lycée Leconte de Lisle, pour la chaleur de son accueil.

La remise des Palmes Académiques est, tous les ans, une cérémonie pleine d'émotion qui met l'accent sur la foi en la jeunesse et l'engagement des personnels. Vendredi, plus de 220 personnes - les récipiendaires, leur famille, leurs invités, et souvent leur chef d'établissement et collègues - y participèrent.

Elle fut suivie d'un cocktail qui permit à chacun d'échanger sur le moment inoubliable qu'il venait de vivre.

Etant l'importance du public attendu, il ne fut pas possible -c'était déjà le cas en 2021 mais à cause du contexte sanitaire - d'inviter à cette cérémonie festive et chaleureuse, les membres de l'AMOPA à La Réunion...c'est pourtant la tradition. Nous essaierons de la respecter l'an prochain.

Christiane André

## Le discours de Chantal Manès-Bonnisseau Rectrice de l'Académie de La Réunion



Mme la directrice de cabinet du préfet, représentante du préfet  
Mme la présidente de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques, chère Mme André

Mme la conseillère départementale, représentante du président du conseil départemental

Mesdames, Messieurs

Chers collègues

C'est un très grand plaisir pour moi d'être parmi vous pour remettre les insignes des palmes académiques à 54 collègues de notre académie, 27 femmes et 27 hommes entourés de leurs familles et de leurs amis.

Cet ordre créé en 1808 par Napoléon a été voulu pour récompenser des mérites proprement civils, on pourrait même dire civiques, afin d'honorer les membres de l'Université. Le général de Gaulle a souhaité que cette décoration soit spécifique pour illustrer les fonctionnaires de l'Éducation nationale particulièrement investis et

reconnaître les mérites éminents de tous ceux qui s'intéressent aux questions d'éducation. Il s'agit de promotions et nominations prises par décret du premier ministre, sur proposition du ministre de l'éducation, qui lui-même les effectue sur proposition de la rectrice d'académie et du préfet.

Ce soir, lors de cette cérémonie, nous allons décorer les promus de janvier et juillet 2022 ; notre académie compte 45 chevaliers et 7 officiers de plus.

Cette décoration, la plus ancienne des distinctions décernées à titre civil, n'est pas décernée à la légère.

L'institution distingue des collègues qui donnent du sens à notre devise « liberté, égalité, fraternité » dans le quotidien de leur travail en établissement, en classe ou dans l'administration de l'éducation.

Publiées au Journal Officiel, ces nominations et promotions viennent souligner les compétences professionnelles, les qualités humaines dont les récipiendaires font preuve ; et aussi leur investissement désintéressé et l'humanisme qui les anime. Nous savons que ces valeurs sont porteuses de progrès pour notre société et de réussite pour notre école, en particulier à La Réunion, académie qui scolarise un très grand nombre d'enfants rencontrant des difficultés de tous ordres.

Lors de cette cérémonie, ce sont des personnels de toutes les catégories professionnelles et de toute la chaîne hiérarchique qui sont récompensés sans distinction de fonction, de rang ou de grade ; ces décorations viennent ponctuer une volonté politique d'honorer de manière juste les hommes et les femmes qui rendent des services reconnus et signalés là où ils exercent au sein de l'institution.

Agent ou cadre administratif, enseignant du 1er ou du 2d degré, personnel d'éducation ou de santé, personnel de direction ou d'inspection, ce sont des personnels qui constituent des forces en marche, qui créent des solutions pour mettre au service des élèves et des jeunes, des qualités faites de dévouement personnel et d'une déontologie professionnelle remarquables. La décoration qui les honore ce soir met en exergue l'honnêteté, l'intégrité et la probité dans leur façon d'exercer leur métier.

Je vous ai dit que nous comptons ce soir 54 distinctions avec un équilibre entre les femmes et les hommes. Cette parité est nécessaire et nous devons veiller à ce que cette volonté politique d'égalité entre hommes et femmes soit réelle, effective et que l'égalité professionnelle vienne également la conforter. Nous sommes heureux d'accueillir ce soir autant de chevaliers que d'officiers au féminin parmi le personnel récompensé.

Ces femmes et ces hommes sont reconnus pour leur énergie, la passion du travail bien fait qui les anime, le talent à faire le métier qui est le leur. À travers leur action au quotidien, ils disent leur attachement à un service public de haute qualité, remarquable.

En ce mois de décembre où nous commémorons la loi du 9 décembre 1905, je voudrais m'arrêter sur cette loi de séparation des Églises et de l'État qui impose à chaque fonctionnaire et au service public le principe de la laïcité. La laïcité implique la neutralité de l'État et impose l'égalité de tous devant la loi, sans distinction de religion ou de conviction. La République laïque impose ainsi l'égalité des citoyens face à l'administration et au service public, quelles que soient leurs convictions ou croyances. L'école est obligatoire, gratuite et laïque pour tous les enfants ; c'est par le personnel qui doit observer une stricte neutralité politique et religieuse que les élèves acquièrent une culture commune et partagée, laquelle repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre et exige aucun affichage de son appartenance religieuse. Nous avons besoin de ce ciment de la laïcité pour faire vivre les valeurs républicaines de citoyenneté, d'égalité et de fraternité que vous représentez tous ce soir.

La cohérence et l'efficacité du système reposent sur la capacité de personnels tels que vous de se mobiliser là où ils se trouvent dans la chaîne professionnelle, à comprendre les finalités, les enjeux, à assurer à tous les niveaux qui sont les leurs, les valeurs qui portent l'école de la république française. Vous contribuez à offrir un système public non partisan, dans lequel le respect des personnes, les valeurs de dignité, d'équité, d'impartialité assurent en retour la confiance publique. Pour cela soyez remerciés.

Cette distinction souligne votre attachement au service public d'éducation, et pour rendre le meilleur service, vous savez montrer disponibilité, dévouement et loyauté envers l'institution. Dans vos relations aux usagers et autres membres de la communauté éducative et pédagogique, au gré des changements voulus par les textes réglementaires, vous avez su vous adapter pour les accompagner avec loyauté et assurer la pérennité des valeurs avec discernement et responsabilité. Vous incarnez ces valeurs avec discrétion et modestie. Ce soir, c'est une invite forte qui vous est faite de continuer à porter et décliner avec exemplarité tous les principes du Service Public dans l'espace de l'établissement et au-delà.

Je sais que notre pays est traversé de doutes, que nous-mêmes pouvons être gagnés à la fois par l'incertitude, par l'anxiété et puis traversés d'opinions contradictoires ; mais je vous invite à poursuivre avec persévérance votre engagement pour le service public ou au sein d'associations œuvrant pour le bien public. Car, **« au fur et à mesure que nous laissons briller notre propre lumière, disait Mandela, nous donnons aux autres la permission de faire de même »**.

Les distinctions qui vous seront remises sous les regards ravis de vos parents et amis vous disent la reconnaissance de l'institution : reconnaissance de vos chefs de service, reconnaissance de vos chefs d'établissements, reconnaissance de vos inspecteurs, reconnaissance de la rectrice, représentante au sein de l'académie des ministres de l'éducation nationale et de la jeunesse, de l'enseignement supérieur et de la recherche, des sports et des jeux olympiques et paralympiques.

Ce moment solennel et officiel de remise de décorations est une tradition à laquelle je tiens et que nous devons veiller à maintenir. Il s'agit de faire de ce moment républicain un moment d'émotion, de plaisir et de fierté pour les récipiendaires et à travers eux de poursuivre une tradition républicaine de reconnaître le mérite. Nous devons veiller à lui donner tout son lustre, à lui garder son caractère festif et exceptionnel.

Je voudrais pour conclure citer le ministre Pap Ndiaye dans sa première lettre aux enseignants et aux personnels : « Je salue votre implication dans l'exercice d'un métier dont nous dépendons tous, je salue vos compétences au service de nos élèves. Ma considération, mon estime, vous sont acquises. Je ne pourrai réussir ma mission sans votre soutien. Je mesure ma responsabilité devant vous, pour que nous réussissions ensemble à rendre l'école plus juste, plus efficace, plus écologique. »

...c'est avec un immense plaisir que je vais remettre leurs décorations aux récipiendaires en son nom.

**« Seul le prononcé fait foi »**

# Discours de Parvine Lacombe

Directrice de Cabinet, représentant Monsieur le Préfet de La Réunion



Madame la Rectrice,

Mesdames, messieurs les élus,

Madame la Présidente de l'Association des membres de l'ordre des palmes académiques,

Monsieur le Proviseur,

Mesdames et Messieurs les récipiendaires,

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureuse d'être parmi vous ce soir pour la remise des palmes académiques, qui sont le témoignage de la gratitude de la République pour ceux qui ont œuvré pour la promotion de l'enseignement, de l'éducation et des lettres au sens large.

Heureuse d'avoir l'occasion de vous faire part de mon attachement à l'un des rares ordres spécialisés qui ait survécu aux remous de l'histoire. Créées en 1808 par Napoléon, ces décorations violettes constituent les plus anciennes distinctions décernées à titre civil. Lorsque le Général de Gaulle a créé l'ordre national du mérite, il y a exactement 59 ans, il entendait que cette distinction se substitue à l'ensemble des médailles attribuées par les différents ministères, pour récompenser de manière uniforme les services distingués. En raison de son ancienneté et surtout de son prestige, l'ordre des palmes académiques a conservé son autonomie dans ce système de distinctions nationales.

En raison aussi, j'en suis persuadée, du caractère unique que constitue, de tous les métiers, celui d'enseigner. La tâche que vous avez choisie d'exercer, celle de transmettre le savoir, est en effet l'une des plus nobles qui soit. Vous contribuez à former les jeunes en les armant intellectuellement pour leur permettre de devenir des acteurs de la vie de la cité, vous leur dispensez les savoirs professionnels indispensables pour obtenir un emploi et vous leur transmettez le goût pour notre culture.

Je tiens également à rappeler ici que la mission éducative ne se limite pas aux seuls enseignants. Les fonctions administratives et de support sont indispensables à la réalisation du but commun. On sait bien, et les événements récents l'ont rappelé, que le bon fonctionnement des structures éducatives repose sur elles. Elles sont donc à juste titre également reconnues par les distinctions qui sont décernées aujourd'hui. Tous les acteurs de la communauté éducative prennent leur part pour enseigner aux jeunes le « vivre ensemble » républicain, ce qui est l'un des apports fondamentaux de l'Éducation Nationale, un socle sur lequel s'appuient les compétences acquises par la suite.

Vous exercez l'une des missions les plus gratifiantes, je le crois, du service public. C'est également l'une des plus exigeantes. Elle vous expose à de nombreux égards.

Cette distinction démontre l'estime que la Nation vous porte. Elle vous honore.

Pour conclure mon propos, je rappelle que la couleur violette du ruban, couleur de la sagesse, de la connaissance et de la spiritualité, est d'ailleurs elle-même le fruit d'un mélange entre le bleu et le rouge. Ce violet-là, était il y a quelques décennies la couleur de l'encre des écoles communales, celle qui tachait les cahiers, les buvards et les doigts, celle qui permettait d'apprendre à écrire.

Je vous remercie.



# PROMOTION REUNION CHEVALIERS



Du 1er janvier et du 14 juillet **2020**



**CHEVRIER Delphine**  
*Conseillère Principale d'Education  
Collège Beauséjour Sainte-Marie*



**JEAN-MARIE Geneviève**  
*Proviseur-Adjointe  
Lycée Pierre Lagourge Le Tampon*



**PENNAMEN Marie line**  
*Proviseure Lycée Roches Maigres  
Saint-Louis*





# PROMOTION REUNION CHEVALIERS



Du 1er janvier et du 14 juillet **2021**



**BOURIN Isabelle**  
Gestionnaire  
Collège Beauséjour Sainte-Marie



**GRONDIN Jean-Marie**  
Agent technique d'entretien  
Collège Bassin Bleu Saint-Benoît



**VANDESCHRICKE François**  
Professeur certifié SVT HCI  
Collège Adam de Villiers St-Pierre





# PROMOTION REUNION CHEVALIERS

## Du 1er janvier 2022



**COLINET Bernard**  
*Directeur d'école et ancien  
Président de Sciences Réunion*



**D'OUTREWE Michèle**  
*Professeure d'EPS HCl  
Clg Pointe des Châteaux Saint-Leu*



**GUIGUE Isabelle Marie**  
*Professeure d'anglais des affaires  
IUT de Saint-Pierre Retraitée*





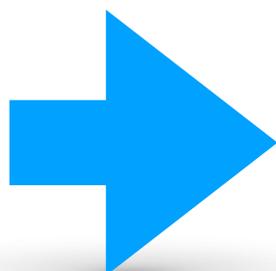
**VIELLEUSE Gilbert**

*Proviseur du  
Lycée Bois Joli Potier Le Tampon*



**VINGUEDASSALOM Jean Aniel**

*Professeur de Mathématiques  
Collège La Châtoire Le Tampon*



Toutes les photos de la remise des médailles des Palmes Académiques 2022 peuvent être téléchargées. Il vous suffit de cliquer sur ce lien:

<https://photos.app.goo.gl/Wbi9Aj7yGpUsTMFK9>

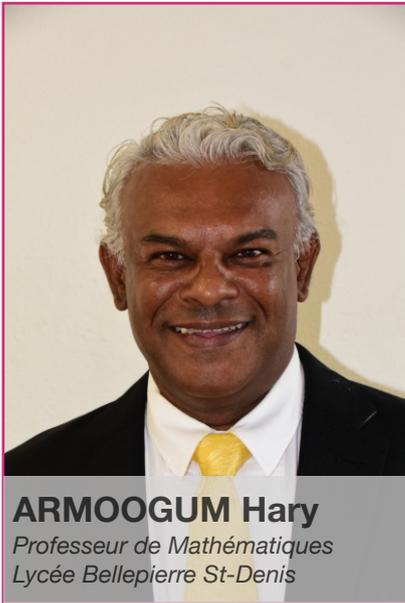
Vous pouvez également les consulter sur le site de l'AMOPA-Réunion:

[amopareunion.com](http://amopareunion.com)



# PROMOTION REUNION CHEVALIERS

## Du 14 juillet 2022



**ARMOOGUM Hary**  
*Professeur de Mathématiques  
Lycée Bellepierre St-Denis*



**ATCHAPA Camille**  
*Professeure de Mathématiques  
Lycée Patu de Rosemont St Benoît*



**BENARD Jacques**  
*Professeur d'Histoire Géographie  
Lycée Jean Hinglo Le Port*





**BOUVIER Catherine**  
*Gestionnaire  
Collège Célimène Gaudieux St-Paul*



**DAMBREVILLE Brigitte**  
*Proviseure-Adjointe  
Lycée Leconte de Lisle St-Denis*



**DUFESTIN Sydalise**  
*Professeure de Lettres Modernes  
Collège de Cambuston*





**FASQUEL François**  
*Principal-Adjoint  
Collège Célimène Gaudieux St-Paul*



**GAGNEUR Soleya**  
*Conseillère Principale d'Education  
Lycée Leconte de Lisle St-Denis*



**HILDEBRANT Marc**  
*Chef de Division DPES  
Rectorat de La Réunion Retraité*





**HUITELEC Martine**  
*Inspectrice 1er Degré  
Circonscription de St André*



**LETERRIER Laurence**  
*Professeure Histoire/Géographie  
Lycée Victor Schoelcher St-Louis*



**LEBON Didier**  
*Professeur de Mathématiques  
Collège Achille Grondin St-Joseph*





**LEBON Patrick Gérard**  
*Professeur des Ecoles  
Saint-Joseph*



**LEPINAY Marie Corinne**  
*Professeure des Ecoles en Ullis  
Circonscription de St-Benoît*



**MAZELIER Philippe**  
*Professeur des Ecoles HCI  
Circonscription de St-Leu*





**MOGALIA Mamode**  
*Proviseur-Adjoint  
Lycée Patu de Rosemont St-Benoît*



**MOUNIAMA Mickaël**  
*Professeur Lycée Professionnel HCI  
Lycée Patu de Rosemont St-Benoît*



**NDONG Fatou**  
*Gestionnaire  
Collège Amiral Bouvet St-Benoît*





**NOURRY Gina**  
*Professeure des Ecoles  
Circonscription de Bras Panon*



**PAQUET Nicole**  
*Professeure des Ecoles ULIS  
Collège Raymond Vergés La Possession*



**PAYET Patrice**  
*Professeur des Ecoles CI Excep  
Circonscription de St-Leu*





**PAYET Patrick**  
*Professeur de Sciences Physiques  
Collège J. Bédier Saint-André*



**PAYET Florence**  
*Professeure de Lycée Professionnel  
Lycée Marie Curie Ste-Anne*



**POINY-TOPLAN Léo Fred**  
*Conseiller Principal d'éducation  
Collège de Cambuston*





**QUINIO Marie-Laure**  
*Professeure certifiée d'Anglais  
Lycée Amiral Bouvet St-Benoît*



**RAMJANE Marie-Reine**  
*Secrétaire de Direction  
Collège Amiral Bouvet St-Benoît*



**REMY Bruno**  
*Professeur Certifié HCI Eco Gestion  
Lycée Moulin Joli La Possession*





**RIPOL Georges**  
*Professeur Certifié  
Lycée Cluny Ste-Suzanne*



**ROULLIN Gérard**  
*Directeur d'Ecole  
Circonscription de Bras Panon*



**SERVELY Thibaut**  
*Professeur Cert Histoire/Géo.  
Collège Pointe des Châteaux St Leu*





**SEVERIN Nathalie**  
*Professeure certifiée SVT  
Collège Ligne des Bambous St-Pierre*



**TELLIER William**  
*Professeur Cert HCl Sc. Physiques  
Lycée Amiral Bouvet St-Benoît*



**THIAW-NAM-TONG Emmanuel**  
*Professeur Cert. Mathématiques  
Collège de Cambuston*





**WOESSNER Michel**  
*Gestionnaire  
Collège Terrain Fleury Le Tampon*



**ZETTOR Max**  
*Professeur Sciences de l'Ingénieur  
Lycée de Trois-Bassins*





# PROMOTION REUNION OFFICIERS

Du 14 juillet 2021



**BLANCHON Marie-Annick**  
*Inspectrice EN 1er Degré  
Circonscription de St-Pierre 2*



# PROMOTION REUNION OFFICIERS

Du 1er janvier 2022



**HOARAU Marie-Pierre**  
*Principale à la retraite*





# PROMOTION REUNION OFFICIERS

## Du 14 juillet 2022



**AMOURDOM MARIAYE Catherine**  
*Inspectrice EN 1er Degré  
Circonscription de Bras Panon*



**DEIBER Claude**  
*Professeur HCI d'Electrotechnique  
Lycée Roches Maignres St-Louis*



**GAWRONSKI Chantal**  
*Proviseure Lycée Professionnel  
Lycée de Lepervanche Le port*





**GESLIN Pascal**  
*Inspecteur EN 1er Degré  
Circonscription de St-Paul*



**LAFFARGUE Eric**  
*IA-IPR de Lettres  
Rectorat*



**Félicitations à tous !  
Bonne fin de trimestre  
et...  
Bienvenue à  
l'A.M.O.P.A !**